

Commune de SILLY SUR NIED8 rue de l'Ecole
57530 SILLY SUR NIED**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République française

Séance du 27 août 2014 à 19h00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

M. Serge WOLLJUNG, Maire

N° de délibération
D2014-05-06**Nombre de conseillers**

- En exercice 15
- Présents 11
- Absents exc. 4
- Absents 0
- Votants 15

Date de convocation
18 août 2014**Objet**
**Subvention accordée
à l'association « La
Jeunesse Silloise »****Date d'affichage**
28 août 2014**Etaient présents**

M. WOLLJUNG S.	M. POINSIGNON G.	M. MARION J.
M. OLEKSIUK N.	Mme LUBNAU D.	Mme DAUMAIL M.
Mme PIQUEMAL A	Mme PREVOT N.	Mme CAISSUTTI C.
Mme MARTIGNON S.	M FALLITO G.	

Etaient excusés :

M. MULLER Jean-Marie	: Pouvoir à M. WOLLJUNG Serge
M. GIRARD Guy	: Pouvoir à Mme DAUMAIL Martine
M. MARTIN Michel	: Pouvoir à Mme PIQUEMAL Anne
Mme BOULANGE Rachel	: Pouvoir à M. OLEKSIUK Nicolas

Subvention accordée à l'association « La Jeunesse Silloise »

Monsieur le Maire propose qu'une subvention de 200 € soit accordée à l'association « La Jeunesse Silloise » afin d'en faciliter le démarrage et de lui permettre de payer les premières dépenses obligatoires (assurances ...).

Le Conseil municipal,

Après délibération et à l'unanimité :

- Accorde une subvention de 200 € à l'association « La Jeunesse Silloise »

Fait à Silly-sur-Nied, le 27 août 2014

Serge WOLLJUNG, Maire de Silly sur Nied

